

**swissuniversities**

**swissuniversities**

Effingerstrasse 15, Postfach

3001 Bern

[www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch)

# **École et apprentissage dans le monde numérique**

## **Points de vue et positions**

### **Rapport sur l'initiative**

par l'Assemblée plénière de la Chambre des hautes écoles pédagogiques  
autorisé à la publication le 8 mars 2023.

**Impressum**

---

Mandant	Assemblée plénière de la Chambre des hautes écoles pédagogiques
Chef de projet	Silvio Herzog
Version	08.03.2023
Rédaction	Jürg Arpagaus, Laura Perret, Beat Döbeli Honegger, Claudia Fischer, Peter Summermatter, Peter Rigert, Jürg Fraefel, Ulrike Seifart, Giuliana Cossi, Seraina Semadeni

---

**Remarque préliminaire de l'Assemblée plénière de la Chambre des hautes écoles pédagogiques**

*L'Assemblée plénière de la Chambre des hautes écoles pédagogiques de swissuniversities a pris connaissance et approuvé le présent rapport de l'initiative "École et apprentissage dans le monde numérique" le 8 mars 2023. Elle a discuté des recommandations du comité consultatif consignées dans les conclusions (chapitre 4) et a décidé de la marche à suivre suivante : l'objectif 5 (présentation des développements) doit être mis en œuvre directement, dans la mesure du possible. Les objectifs 1 (compréhension et attitude commune), 2 (création de réseaux et participation), 3 (renforcement des compétences) et 6 (positionnement et mise à l'agenda) doivent être discutés dans le cadre de l'objectif stratégique "Concevoir et maîtriser la transition numérique" en vue de la période stratégique 2025-2028. En outre, les conclusions de l'initiative seront prises en compte dans l'élaboration des programmes PgB 2025-2028 par l'intermédiaire des représentants de la Chambre HEP au sein de la Délégation Enseignement de swissuniversities. L'Assemblée plénière souhaite renoncer à la mise en œuvre de l'objectif 4 "création de ressources et plages de réflexion" tel qu'il est proposé.*

## 1. Situation initiale

Lors de sa réunion du 28 novembre 2018, l'Assemblée plénière la Chambre HEP a lancé l'initiative « École et apprentissage dans le monde numérique – points de vue et positions ». L'initiative était accompagnée des quatre messages clés suivants :

1. Les hautes écoles pédagogiques saisissent les opportunités pédagogiques que représente la numérisation pour leur mandat de formation et d'éducation.
2. Elles assument leurs responsabilités envers les écoles lors de la transformation numérique.
3. Elles se concertent et adoptent une position commune sur les enjeux de l'école et de l'apprentissage dans un monde numérique.
4. Elles forment des alliances stratégiques avec leurs partenaires.

L'initiative a été développée en tant que concept pour des colloques – l'un s'est tenu à l'échelle nationale en juin 2021 et les quatre autres à l'échelle régionale en juin 2022. Le colloque national a mis l'accent sur la discussion des principes et des idées directrices régissant l'accompagnement de l'école et de l'apprentissage dans un monde numérique (voir chap. 2). Au cours des colloques régionaux, les documents élaborés ont à nouveau été abordés. Afin de disposer d'un bilan exhaustif et prospectif, il a été procédé, en collaboration avec des partenaires régionaux, à un examen des développements pertinents réalisés jusqu'ici et des mesures urgentes à prendre (chap. 3). Sur cette base, le présent rapport a été établi à l'intention de l'Assemblée plénière de la Chambre HEP. Il expose les domaines thématiques que la Chambre HEP devrait traiter tout en indiquant sous quelle forme il convient de les aborder (chap. 4).

## 2. Principes et idées directrices

Les « Principes et idées directrices régissant l'accompagnement de l'école et de l'apprentissage dans un monde numérique » sont le résultat d'un consensus largement partagé comprenant les étapes de travail suivantes :

1. Projet établi par un groupe de travail au cours de deux réunions de travail
2. Discussion sur les documents de base avec 140 personnes – comprenant des responsables et des expert·es de HEP ainsi que des partenaires invités de l'administration et de la pratique de l'éducation – à l'occasion d'un colloque national qui s'est tenu le 17 juin dans la HEP virtuelle de Schwyz
3. Suivi du colloque et poursuite des travaux par le groupe noyau
4. Révision par le conseil consultatif de l'initiative
5. Adoption et [publication](#) par la Chambre HEP

L'idéal à atteindre a été formulé de telle sorte que les descriptions fournies permettront de procéder à une réflexion à long terme sur les développements intervenus à ce jour et les travaux à effectuer (voir chap. 3).

Lors de la formulation des principes et des idées directrices, il s'agissait de dégager dans un premier temps les aspects importants pour l'école et l'apprentissage à l'ère du numérique. Par « école », la Chambre des HEP entend tous les degrés scolaires (de la 1H au secondaire II) pour lesquels les hautes écoles pédagogiques dispensent des formations initiales et continues aux enseignant·es et les assistent de leurs conseils conformément à leur mandat de prestations.

Ainsi, trois principes et sept idées directrices ont été formulés (voir figure 1). Tandis que les principes abordent l'ensemble des thèmes et domaines, les idées directrices se focalisent sur les objectifs, les contenus, les méthodes, les personnes, les lieux et les horaires des écoles et de l'apprentissage.

	ID1 Émancipation, participation <i>Pourquoi</i>	ID2 Compétences numériques <i>Quoi</i>	ID3 Utilisation efficace <i>Comment</i>	ID4 Espace d'ap- rentissage interconnectés <i>Où, Quand</i>	ID5 Gestion des données <i>Qui</i>	ID6 Développement global de l'école <i>Qui</i>	ID7 Rôle de l'enseignant <i>Qui</i>
P1	Réflexion globale						
P2	Position clé des HEP						
P3	Partenariats						

Figure 1 : articulation des principes et idées directrices

Les *principes* sont les suivants :

P1) La transformation numérique fait l'objet d'une réflexion globale.

P2) Les hautes écoles occupent une position-clé dans la transformation numérique de l'école, de l'apprentissage et de la société.

P3) La discussion sur la transformation numérique de l'école et de l'apprentissage doit être menée de manière ouverte et collaborative.

En se référant aux principes, sept *idées directrices* ont été formulées, celles-ci s'appuyant toutes sur des questions ouvertes (pourquoi? quoi ? comment ? où ? quand ? qui ?) :

ID1) Les finalités de l'école et de l'apprentissage dans un monde numérique restent l'émanicipation et la participation des apprenant-es.

ID2) La compétence numérique est développée en fonction de plusieurs perspectives et en tenant compte des environnements personnels des apprenant-es.

ID3) Les technologies numériques et analogiques sont utilisées de manières variées afin de soutenir un enseignement de qualité.

ID4) Dans un monde influencé par le numérique, les espaces et les lieux d'enseignement et d'apprentissage s'ouvrent et sont interconnectés.

ID5) Dans une culture numérique, l'accès aux données, leur utilisation et leur gestion efficace jouent un rôle déterminant pour l'école.

ID6) La transformation numérique requiert un processus global de développement de l'école.

ID7) Dans un monde numérique, la profession enseignante devient plus exigeante et continue à jouer un rôle essentiel dans le processus de formation.

### 3. Bilans

En juin 2022, des représentant-es de hautes écoles pédagogiques, de départements de l'instruction publique et d'associations d'enseignant-es et de directrices et directeurs d'écoles ont participé à quatre colloques régionaux. Lors de ces rencontres, ils ont dressé un bilan sur la base des principes et idées directrices susmentionnées et se sont posé la question de savoir quels objectifs avaient pu être atteints afin de parvenir à l'idéal visé et quelles lacunes restaient encore à combler.

- Colloque région Romandie du 24 juin 2022, HEP-VS / PH-VS, Martigny: 70 participant·es
- Colloque région Suisse du Nord-Ouest/Berne, 23 juin 2022, PH FHNW, Brugg/Windisch: 78 participant·es
- Colloque région Suisse orientale, 24 juin 2022, PH Zürich, Zurich, 120 participant·es
- Colloque région Suisse centrale/Tessin, 24 juin 2022, PH Luzern, Lucerne, 60 participant·es

#### 4. Conclusions

Avec son initiative « École et apprentissage dans le monde numérique – points de vue et positions » (2010-2022), la Chambre HEP de swissuniversities souhaite 1) saisir les opportunités que représente la transformation numérique pour son mandat de formation et d'éducation, 2) assumer ses responsabilités envers les écoles lors de la transformation numérique, 3) se concerter et adopter une position commune sur les enjeux de l'école et de l'apprentissage dans un monde numérique et 4) et former des alliances stratégiques avec ses partenaires.

Les principes et les idées directrices régissant l'accompagnement de l'école et de l'apprentissage dans un monde numérique constituent l'un des résultats fondamentaux de cette initiative. Ils doivent permettre de mener une réflexion systématique et globale sur un modèle idéal de transformation numérique de l'école, d'apprécier à sa juste valeur ce qui a été réalisé et d'identifier les développements nécessaires. Un glossaire a été établi dans les trois langues. Il tient compte des spécificités des régions linguistiques et présente les expressions déterminantes dans leur contexte.

Sur la base des principes et des idées directrices élaborés, des bilans ont été établis dans les régions en juin 2022. Ces bilans ont permis de dégager les conclusions suivantes variables pour l'ensemble des régions :

- Dans le cadre de leur quadruple mandat de prestations, les hautes écoles pédagogiques ont réalisé une grande variété de projets afin de soutenir les écoles dans leur transformation numérique.
- Ces projets indiquent comment les opportunités pédagogiques de la numérisation peuvent être exploitées dans le cadre du mandat de formation et d'éducation. Ce potentiel est toutefois encore loin d'être pleinement exploité.
- Ces projets ont permis aux hautes écoles pédagogiques de prouver qu'elles assument leur responsabilité dans la transformation numérique et qu'elles coopèrent étroitement avec les écoles dans la conception et la mise en œuvre de celle-ci.
- De façon générale, leurs activités sont trop peu visibles et ne tiennent pas assez compte de la compréhension globale de l'école et de l'apprentissage dans un monde numérique.
- Jusqu'ici, l'attention est encore fortement orientée vers l'apprentissage avec des médias numériques dans l'enseignement. Il conviendrait toutefois d'exploiter systématiquement les chances et les défis liés à une vision globale de la numérisation et d'inclure toutes les branches, la collaboration, l'organisation et la gestion des écoles à différents niveaux dans l'accompagnement de la transformation numérique.
- L'intérêt pour une entente plus large sur les contenus et les concepts pertinents d'une culture numérique apparaît avec évidence chez les différents partenaires et devra se poursuivre même après la clôture du projet.
- On peut constater que les expert·es en didactique des médias et de l'informatique et en didactique du digital learning mènent régulièrement des discussions au sein des hautes écoles pédagogiques.
- Les discussions sur la culture numérique supposent toutefois l'intégration de l'ensemble des expert·es et des personnes dirigeantes œuvrant dans les domaines de l'école et de

l'apprentissage. Une réflexion commune est d'importance capitale pour garantir un développement systématique de notre thématique et nécessite plus d'attention notamment en vue de permettre son renforcement et de mettre ne place un langage et des conceptions communs.

- Last but not least, un échange systématique entre les écoles, les praticien·nes de l'éducation et les administrations de l'éducation, qui favorise les processus de cocréation, est indispensable pour réussir la transformation numérique.

En coopération avec leurs partenaires de l'éducation, les hautes écoles pédagogiques poursuivent le chemin de la transformation numérique et peuvent se féliciter des résultats obtenus jusqu'ici. Dans la perspective du comité consultatif, les projets sur des thèmes choisis devraient être moins prioritaires dans le cadre des étapes suivantes. Il conviendrait plutôt de procéder à une appréhension systématique de la thématique en mettant en relation l'objectif idéal à atteindre (principes et idées directrices) avec les projets concrets. À cet égard, les approches suivantes sont déterminantes au niveau méso :

1. Compréhension et attitude commune
2. Création de réseaux et participation
3. Renforcement des compétences (à tous les niveaux et dans tous les domaines)
4. Création de ressources et plages de réflexion
5. Présentation des développements
6. Positionnement et mise à l'agenda

Pour ce qui est de la prochaine étape relative à l'accompagnement de l'école et de l'apprentissage dans un monde numérique, le comité consultatif recommande d'orienter les démarches sur la base des points précités. Pour cette raison, il propose des mesures concrètes à l'intention de la Chambre HEP et formule des recommandations à l'intention des HEP.

Objectifs	Mesures Chambre HEP	Recommandations HEP
1) Poursuivre le développement d'une attitude commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Chambre HEP élabore des principes et des Idées directrices en vue de l'accompagnement des <i>hautes écoles</i> et de l'apprentissage dans une culture numérique.</li> <li>• Dans sa perception de la transformation numérique dans les écoles, la Chambre HEP s'engage pour une réflexion fondée sur des données probantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour ce qui est de la transformation numérique au sein de leurs institutions, les HEP s'emploient à promouvoir les réflexions englobant plusieurs domaines, prestations et fonctions.</li> </ul>
2) Utiliser et renforcer les réseaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organes existants s'échangent systématiquement sur l'état d'avancement de la transformation numérique de l'école en tenant compte de leurs spécificités.</li> <li>• La Chambre HEP charge le groupe de travail Médias et informatique de donner des impulsions sur la numérisation, valables pour tous les domaines de prestations. Celui-ci</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les HEP entretiennent et développent des coopérations liées à des projets entre les hautes écoles.</li> <li>• Les services spécialisés internes en charge du digital learning au sein des HEP sont interconnectés entre eux afin de</li> </ul>

Objectifs	Mesures Chambre HEP	Recommandations HEP
	travaille dans un esprit ouvert et flexible.	développer des synergies.
3) Promouvoir le développement des compétences à tous les niveaux et dans tous les domaines de la culture numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'initiative relative aux « digital skills dans l'enseignement » (P8) visant à renforcer les compétences numériques des formateurs et formatrices en formation initiale ou continue sera poursuivie à l'issue du programme PgB actuel.</li> <li>• La Chambre HEP soutient les efforts visant à mobiliser des fonds destinés à financer la qualification de doctorant·es et post doc dans les sciences apparentées à la culture numérique.</li> <li>• Les principes et les lignes directrices seront pris compte notamment lors du remaniement de profils de compétences (p.ex. dans les domaines de la formation, de la direction d'école, du développement des qualifications des enseignant·es primaires).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les offres dans les domaines de la formation initiale et continue visant à l'extension des compétences à tous les niveaux et dans tous les domaines sont renforcées.</li> <li>• Tous les responsables et les expert·es des HEP acquièrent les compétences nécessaires qui leur permettront de tirer parti de la culture numérique.</li> </ul>
4) Mettre à disposition des ressources et des plages de réflexion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En collaboration avec ses partenaires de la formation, la Chambre HEP organisera en 2025 dans les différentes régions linguistiques des colloques pour établir un bilan et initier de nouveaux projets communs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les HEP demandent les fonds nécessaires auprès des collectivités dont elles dépendent afin de pouvoir exploiter les opportunités pédagogiques offertes par la numérisation et fournissent à leurs collaboratrices et collaborateurs les ressources nécessaires à cet effet.</li> </ul>
5) Les activités des HEP dans le domaine thématique de la transformation numérique sont rendues plus visibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le site de swissuniversities, les activités de la Chambre HEP dans le domaine thématique de la numérisation sont mises en évidence.</li> <li>• swissuniversities va créer une sous-page sur son site ; celle-ci permettra aux HEP de présenter de manière individuelle leurs activités dans le domaine de la numérisation.</li> <li>• swissuniversities communiquent les principaux résultats aux partenaires stratégiques (CDIP, associations des directions d'école et des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats fondamentaux de l'initiative sont communiqués aux autres HEP.</li> <li>• Les HEP mettent leurs activités dans le domaine de la transformation numérique en évidence et les présentent à leurs partenaires stratégiques.</li> </ul>

Objectifs	Mesures Chambre HEP	Recommandations HEP
	<p>enseignant-es) en les invitant à réagir « de manière ouverte et collaborative » (P3).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La publication des principes et des idées directrices est assortie d'illustrations et communiquée activement.</li> <li>• La Chambre HEP encourage et coordonne les mesures dans les domaines des « Open Educational Resources ».</li> </ul>	
<p>6) Occuper une position clé (P2) dans la politique, le système des hautes écoles et la pratique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Chambre HEP participe activement à l'élaboration de la nouvelle stratégie numérique de la Confédération et de la CDIP.</li> <li>• La Chambre HEP prend publiquement position sur les développements importants dans le domaine de la transformation numérique de l'école.</li> <li>• La Chambre HEP élabore des mesures qui lui permettront de servir de modèle en matière de traitement des questions de gestion et de mise en réseau dans le domaine de la numérisation (organisation, communication).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres des HEP participent activement à la réflexion publique relative à la transformation numérique de l'école.</li> <li>• Les HEP élaborent des mesures qui leur permettront de servir de modèle en matière de traitement des questions de gestion et de mise en réseau dans le domaine de la transformation numérique (organisation, communication).</li> </ul>

Dans le cadre des discussions que mènera l'Assemblée plénière de la Chambre HEP, il conviendra d'examiner si les différentes mesures envisagées peuvent être conciliées avec des activités prévues, et ce, afin d'exploiter des synergies et d'obtenir de nouvelles perspectives (p.ex. open science, éducation au développement durable, inclusion, promotion de la didactique disciplinaire, promotion de la relève, pénurie des enseignant-es). En collaboration avec la personne responsable de la Chambre HEP et le/la membre compétent-e du Comité, les mesures doivent être reformulées de telle sorte qu'elles puissent être intégrées dans la mise en œuvre de la *Stratégie 2021-2024* de la Chambre HEP et de son objectif 5 « Mutation numérique et éducation ».

En outre, la transformation numérique fera l'objet du champ thématique « Façonner et maîtriser la transformation numérique » de la Coordination de la politique des hautes écoles à l'échelle nationale 2025–2028. Dans ce cadre, des mesures concrètes sont prévues.